

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité - Travail

**RAPPORT PROVISOIRE D'EXECUTION
BUDGETAIRE A FIN DECEMBRE 2016**

Avril 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'obligation de rendre compte et conformément aux dispositions de l'article 59 du Décret N°16.356 du 21 octobre 2016 portant organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et du Budget et fixant les attributions du Ministre, la Direction Générale du Budget produit périodiquement le rapport d'exécution budgétaire.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution budgétaire à fin décembre 2016, tant en recettes qu'en dépenses.

Il comprend les points suivants :

- ✚ Contexte d'élaboration du collectif 2016;
- ✚ Situation de mobilisation des recettes ;
- ✚ Situation d'exécution des dépenses budgétaires ;
- ✚ Conclusion.

I. CONTEXTE D'ELABORATION DU COLLECTIF 2016

I.1 Facteurs explicatifs du collectif budgétaire 2016

Les principaux facteurs qui justifient la mise en place du collectif budgétaire 2016 sont le retour à l'ordre constitutionnel après les élections et installation des nouvelles autorités, la prise en charge des actions prioritaires annoncées dans le discours de politique générale du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en date du 07 juin 2016.

Les défis relevés sont énormes en termes de sécurité, de besoins alimentaires, de réhabilitation et rééquipement des infrastructures administratives et des services sociaux de base étant énormes, le Gouvernement a décidé de réorienter les priorités afin de se conformer à sa politique générale selon les grands axes ci-après:

- Paix, sécurité et cohésion sociale;
- Relance économique;
- Politique et bonne gouvernance;
- Affaires sociales et actions humanitaires.

I.2 Les hypothèses du collectif budgétaire 2016

Le Gouvernement compte augmenter les recettes propres qui devraient se situer à 8,1% du PIB, soit une amélioration de 1 point de pourcentage par rapport à 2015 à travers des mesures suivantes :

- une nouvelle structure des prix des produits pétroliers basée sur les prix internationaux Platts;
- le passage à une mercuriale des essences forestières exportées basée sur les tendances des prix mondiaux et un contrôle renforcé des structures de coûts de revient de transport pour une valorisation intérieure adéquate ainsi que le recouvrement effectif des taxes et frais de concessions;
- une application rigoureuse de la convention bancaire sur le recouvrement des recettes pour en assurer leur traçabilité, avec interdiction absolue de procéder à des prélèvements d'office et aux opérations de compensation et reversement immédiat sur les comptes courants de l'État à la banque centrale; et
- le paiement direct des taxes à l'exportation sur les produits forestiers au moyen de chèques certifiés remis directement à l'Etat.

Aussi, avec le concours des Partenaires Techniques et Financiers, le Gouvernement attend mobiliser des financements extérieurs à travers le programme appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

Concernant les dépenses publiques, le Gouvernement a jugé nécessaire de baisser les dépenses courantes par rapport aux prévisions initiales pour prendre en charge les dépenses liées aux efforts de sécurisation progressive sur l'ensemble du territoire. Il compte poursuivre également les actions dans les domaines suivants : Santé, Education, Agriculture et Affaires sociales (actions humanitaires).

Sur cette base, les ressources sont estimées globalement à 164,2 milliards de f. CFA et les dépenses sont prévues à hauteur de 209,4 milliards de f. CFA, ce qui présente un besoin de financement de 45,2 de f. CFA.

PRESENTATION D'EXECUTION DU BUDGET

A fin décembre 2016 les recettes ressources totales mobilisées s'élève à 175,7 milliards de francs CFA en brut. Elles se décomposent en ressources pour une prévision de 164,19 milliards de francs CFA, soit un niveau de recouvrement de 107 %. A la même période en 2015, ce niveau de

recouvrement se situait à 262,22 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 168,68milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 155%.

L'exécution des dépenses au 31 décembre 2016 s'élève à 132,30milliards de francs CFA pour une dotation annuelle de209,28 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 63 %,contre 132,30 milliards de francs CFA exécutés à la même période en 2015.

La récapitulatif de l'exécution du budget au cours de l'exercice 2016 se présente dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Prévision et réalisation par grandes masses des ressources, des charges et des soldes de janvier à décembre 2016.

	Total réalisation à fin 2015 [1]	Prévision révisée 2016 [2]	Réalisation au 1er semestre 2015 [3]	Réalisation au 2ième semestres 2015 [4]	Total réalisation à fin 2016 [5]
RESSOURCES	262 217 619	164 194 204	60 455 000	115 219 671	175 674 671
Ressources intérieures	203 664 973	105 183 982	49 966 000	65 743 000	115 709 000
Ressources propres	176 377 973	105 183 982	40 722 000	37 421 000	78 143 000
Douanes	137 376 313	54 679 013	20 832 000	20 754 000	41 586 000
Impôts	35 535 049	47 411 692	17 320 000	14 706 000	32 026 000
Trésor	3 466 611	3 093 277	2 570 000	1 961 000	4 531 000
Emprunts	27 287 000	-	9 244 000	28 322 000	37 566 000
Emprunts (Bon du Trésor)	15 788 000		9 244 000	9 244 000	18 488 000
Emprunts FMI	11 499 000		-	19 078 000	19 078 000
Ressources extérieures	58 552 646	59 010 222	10 489 000	49 476 671	59 965 671
Appuis budgétaires	30 038 000	7 801 328	10 489 000	27 327 000	37 816 000
Appuis projets	28 514 646	51 208 894		22 149 671	22 149 671
Dons projets	24 513 996	35 118 894		18 012 595	18 012 595
Emprunts projets	4 000 650	16 090 000		4 137 076	4 137 076
CHARGES	132 301 887	209 280 085	41 253 096	90 375 931	131 106 880
Dépenses primaires	99 850 893	118 507 448	33 402 130	46 424 300	79 826 430
Personnel	56 460 914	55 600 000	22 014 540	33 920 586	55 935 126
Biens et services	16 931 893	27 279 164	7 149 000	7 788 555	14 937 555
Frais financiers	11 216 752	5 383 150	-	-	-
Transferts et subventions	15 241 334	30 245 134	4 238 590	4 715 159	8 953 749
Dépenses d'investissement	31 382 958	64 512 637	517 819	22 946 963	23 464 782
<i>Sur ressources propres</i>	<i>2 868 312</i>	<i>13 303 743</i>	<i>517 819</i>	<i>797 292</i>	<i>1 315 111</i>
<i>Sur ressources extérieures</i>	<i>28 514 646</i>	<i>51 208 894</i>	<i>-</i>	<i>22 149 671</i>	<i>22 149 671</i>
Dépenses de rembourse. de la dette	1 068 036	26 260 000	522 147	14 311 668	14 311 668
Dettes intérieures		32 192 000		14 311 668	14 311 668
Dettes extérieures		20 112 000			-
Arriérés payés		8 100 000	6 811 000	6 693 000	13 504 000
Solde budgétaire	129 915 732	- 45 085 881	19 201 904	24 843 740	44 567 791

Source: DGB/DGTPC/DGDDI/DGID/MEPCI 2016

II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES PUBLIQUES

Les ressources totales mobilisées à fin décembre 2016 s'élèvent à 175,67 milliards de francs CFA, sur une prévision annuelle de 196,41 milliards de francs CFA. En comparaison avec les réalisations de la même période un an plutôt, le niveau des réalisations a affiché un montant global de 262,22 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 89%.

Elles se décomposent en recettes intérieures (115,71 milliards de francs CFA) et ressources extérieures (59,96 milliards de francs CFA).

II.1 Les recettes intérieures

Les recettes intérieures effectivement encaissées sur le Compte Unique du Trésor (CUT) s'élèvent globalement à 115,71 milliards de francs CFA à fin décembre 2016, contre 203,66 milliards de francs CFA à la même période de l'année 2015, d'où une baisse globale de 87,95 milliards de francs CFA. Ces ressources se décomposent des recettes propres (78,14 milliards) et des emprunts (37,57 milliards).

II.1.1 Analyse des performances des régies

Les recettes brutes (y compris les recettes d'ordre) déclarées par les régies de recettes (Douanes, Impôt et Trésor) s'élèvent à 133,0 milliards de francs à fin décembre 2016 sur une prévision annuelle de 105,2 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 126,4 %. Notons que ces performances sont beaucoup influencées par les recettes d'ordre qui représentent 13,5% des recettes déclarées.

Le tableau ci-dessous récapitule les réalisations des régies à fin décembre 2015 et 2016.

Tableau n°2 : Répartition des recettes propres recouvrées (en milliers de FCFA) à fin décembre 2016 . Sources : DGDDI, DGID et DGTCP 2016

		DOUANES	IMPÔT	TRESOR	Total
Réalisation à fin 2015	Cash	35 503 756	28 101 199	1 871 682	65 476 637
	Ordre	101 872 557	7 433 850	1 594 929	110 901 336
	Total	137 376 313	35 535 049	3 466 611	176 377 973
Réalisation au 1 ^{er} semestre	Cash	27 818 403	17 130 352	2 652 215	47 600 970
	Ordre	23 399 769	4 382 623	1 166 215	28 948 607
	Total	51 218 172	21 512 975	3 818 430	76 549 577
Réalisation au 2 ^{ième} semestre	Cash	23 202 245	15 051 373	1 697 774	39 951 392
	Ordre	11 626 712	4 071 703	826 449	16 524 864
	Total	34 828 957	19 123 076	2 524 223	56 476 256
Total réalisation à fin 2016	Cash	51 020 648	32 181 725	4 349 989	87 552 362
	Ordre	35 026 481	8 454 326	3 690 438	47 171 245
	Total	86 047 129	40 636 051	6 342 653	133 025 833

Analyse par structures de recouvrement

➤ Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Au 31 décembre 2016, la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) a mobilisé 86,05 milliards de francs CFA, sur une prévision annuelle de 54,68 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 157,2 %. Ce niveau de mobilisation de recettes est fortement

influencé par les recettes d'ordre dont le montant évalué représente 41%. On note qu'au cours de la période sous revue, le niveau des recettes d'ordre a substantiellement baissé de 65,7 %, suite aux différentes mesures prises pour contenir les exonérations et les compensations dans certaine limite.

Les recettes d'ordre sont constituées essentiellement des exonérations accordées aux forces onusiennes en appui à la sécurisation du pays, aux ONGs humanitaires qui œuvrent au côté des populations en leur fournissant certains services essentiels de base ainsi qu'aux organismes des Nations Unies.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par nature économiques des recettes mobilisées par la DGDDI au cours de la période.

Tableau n°3 : Répartition des recettes de la DGDDI à fin décembre 2015

	Réalisation au 1er semestre 2016		Réalisation au 2ième semestre 2016		Réalisation à fin 2016	
	Cash	Total	Cash	Total	Cash	Total
Recettes fiscales	24 484 262	44 331 964	20 939 651	31 432 928	45 423 913	75 764 892
Droits de sortie	366 565	537 343	600 204	600 204	966 769	1 137 547
Amendes et pénalités	147 800	194 388	208 757	208 757	356 557	403 145
Recettes affectées	1 203 923	1 973 283	872 156	1 231 841	2 076 079	3 205 124
Autres recettes	1 615 853	4 181 194	581 477	1 355 227	2 197 330	5 536 421
Total général	27 818 403	51 218 172	23 202 245	34 828 957	51 020 648	86 047 129

Source : DGDDI, 2016

Plusieurs facteurs expliquent les performances de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects au cours de l'exercice 2016, parmi lesquels, les principaux sont :

- La levée partielle de l'embargo sur l'exportation du diamant ;
- L'entrée en vigueur de la nouvelle structure des prix des produits pétroliers ;
- La mise en œuvre des contrats de performance ;
- Le renforcement de gestion rationnelle des exonérations ;
- Le renforcement de la lutte contre la fraude.

➤ **La Direction Générale des Impôts et des Domaines**

Sur une prévision annuelle de 47,4 milliards de francs CFA, les recettes totales recouvrées par la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) à fin décembre 2016, s'élève à 40,6 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 86%.

Elles sont constituées de 32,18 milliards de francs CFA en cash et 8,45 milliards de francs CFA de recette d'ordre représentant diverses compensations concédées.

Les réalisations de la période s'expliquent principalement par les raisons suivantes :

- La reprise des activités économiques suite à la sécurité qui règne à Bangui et dans certaines zones de l'intérieur,
- Le niveau de civisme fiscal qui commence à monter suite aux campagnes de sensibilisation,
- La bonne performance de certains types d'impôts tels que l'Impôt sur les sociétés (175%), la TVA (105%) et les droits d'accises (127%)
- Les effets de certaines mesures contenues dans le plan d'action de la DGID à court et moyen terme dont principalement le recouvrement.

Ces recettes sont essentiellement composées :

- Recettes fiscales (TVA) : 36,49 milliards de francs CFA contre 30,62 milliards de francs à la même période en 2015 ;
- Recettes non fiscales: 3,30 milliards de francs CFA contre 3,81 milliards de francs à la même période en 2015 ;
- Recettes sur exercices antérieurs: 0,60 milliards de francs CFA contre 0,89 milliards de francs à la même période en 2015.

Le tableau ci-après présente le volume des recettes recouvrées par la DGID durant la période sous revue.

Tableau n°4 : Recettes mobilisées par la DGID à fin 2016 (en milliers de FCFA)

	Réalisation au 1 ^{er} semestre		Réalisation au 2 ^{ième} semestre		Total réalisation à fin 2016	
	Cash	Total	Cash	Total	Cash	Total
Recettes fiscales	15 296 492	19 594 077	12 845 072	16 900 708	28 141 564	36 494 785
Recettes non fiscales	1 435 823	1 480 350	1 803 825	1 819 892	3 239 648	3 300 242
Recettes sur exercices antérieurs	289 859	330 370	229 638	229 510	519 497	559 880
Produits divers	108 178	108 178	172 838	172 966	281 016	281 144
Total	17 130 352	21 512 975	15 051 373	19 123 076	32 181 725	40 636 051

Source : DGID, 2016

La non-atteinte des objectifs assignés à la Direction Générale des Impôts et des Domaines en 2016 s'explique par certains faits suivants :

- Le comportement peu orthodoxe des sociétés de téléphonie mobile et des sociétés d'Etat en matière de TVA et d'IRPP qui font des déclarations non accompagnées de paiement dont le montant s'élève à plus de 2 milliards à fin décembre 2016 ;
- Le non-paiement des sociétés forestières de loyer et de taxes d'abattement à cause des crédits TVA qui ne leur sont pas remboursés ;
- Certaines zones inaccessibles aux services de la DGID telles que le PK5 à Bangui et certaines vielles de l'intérieur du pays ;
- Certaines mesures du plan d'action qui n'ont pas produit d'effets escomptés à temps à savoir le contrôle conjoint impôt/douane et la réduction du taux de l'IGU ;
- Le mouvement des agents à la DGID qui a retardé la mise en œuvre de certaines recommandations contenues dans le plan d'actions d'urgence de la mission d'AFRITAC Centre de novembre 2016.

➤ Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

A fin décembre 2016, les ressources mobilisées par l'ensemble des unités de recouvrement pour le compte du Trésor Public est de 6,34 milliards de FCFA sur des prévisions annuelles de 3,1 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 205 % ; grâce notamment au dividende de la BEAC reçu au premier trimestre 2016.

Ces recettes se décomposent en cash (4,34 milliard de francs CFA) et en ordre (3,69 milliards de francs CFA).

Le tableau ci-après présente les recettes réalisées par la DGTCP à fin décembre 2016.

Tableau n°5 : Recettes recouvrées par la DGTCP (en milliers de FCFA) au titre de l'exercice budgétaire 2016.

	Réalisation au premier semestre 2016		Réalisation au deuxième semestre 2016		Total réalisation à fin 2016	
	Cash	Total	Cash	Total	Cash	Total
Recettes Non fiscales	245 301	714 061	385 750	1 083 106	631 051	1 797 167
Recettes sur exercices ant	100	143	16 418	16 418	16 518	16 561
Produits exceptionnels	387 777	975 265	245 560	374 653	633 337	1 349 918
Produits financiers	2 019 037	2 128 961	1 050 046	1 050 046	3 069 083	3 179 007
Total général	2 652 215	3 818 430	1 697 774	2 524 223	4 349 989	6 342 653

Source : DGTCP, 2016

Cette bonne performance enregistrée par le Trésor Public est imputable à la mise en œuvre effectivement des mesures contenues dans le plan d'action pour l'exercice, dont les plus essentielles se résument comme suit :

- La relance et la poursuite des actions en recouvrement ;
- Le déploiement des percepteurs auprès des structures génératrices des menues recettes ;
- L'identification des nouvelles poches de recettes ;
- Et le versement des avances statutaires de la BEAC.

Analyse de l'évolution des emprunts

A fin décembre 2016, il a été mobilisé 37,57 milliards de francs CFA au titre des emprunts. Ce montant prend en compte les émissions des Bons du Trésor (18,49 milliards de francs CFA) et les emprunts du Fonds Monétaire International (19,08 milliards de francs CFA). ✓

Tableau n°6 : Situation de mobilisation des emprunts au titre de l'exécution budgétaire 2016 (en milliers de FCFA).

	Montant des emprunts au premier semestre 2016	Montant des emprunts au second semestre 2016	Total emprunt à fin 2016
Correspondant du Trésor	-	-	-
Bon du Trésor	9 244 000	9 244 000	18 488 000
Emprunt FMI		19 078 000	19 078 000
Total	9 244 000	28 322 000	37 566 000

Source : DGTCP, 2016

II.2.1.2 Les financements extérieurs

Au cours de l'exercice budgétaire 2016, le niveau de mobilisation des financements extérieurs se chiffrent à 59,97 milliards de francs CFA sur une prévision budgétaire annuelle de 59,01 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 102%.

Elles se décomposent comme suit :

- Appuis budgétaires: 37,82 milliards de francs CFA;
- Appuis projets: 22,15 milliards de francs CFA.

Les appuis budgétaires

Le montant total des appuis budgétaires mobilisés au titre de l'exercice 2016 est de 37,82 milliards de francs CFA sur une prévision de 7,80 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation 485 %.

Comparativement à la même période en 2015, les appuis budgétaires ont enregistré une forte baisse de 44%,équivalant à un montant de 29,66 milliards de francs CFA. ✓

Le tableau ci-dessous présente la répartition des appuis budgétaires par bailleur.

Tableau n°7 : Situation des contributions (en milliers de FCFA) aux appuis budgétaires.

	Total de financement au premier semestre 2016	Total de financement au second semestre 2016	Total financement à fin 2016
Union Européenne	5 247 000	9 019 000	14266000
BAD	-	-	0
Banque mondiale	-	12 061 000	12061000
France	5 242 000	3 247 000	8489000
Congo	-	1 000 000	1000000
Cameroun	-	1 000 000	1000000
CEMAC	-	1 000 000	1000000
TIMOR LESTE	-	-	0
TOTAL	10 489 000	27 327 000	37 816 000

Source : DGTCP, 2016

Les appuis projets

Sur une prévision annuelle estimée à 51,21 milliards de francs CFA, 24,65 milliards de francs CFA ont été mobilisés, soit un taux de réalisation de 48%. Il est enregistré une baisse de 22,15 milliards de francs CFA, soit - 59,21 % par rapport à l'année 2015

Tableau n°8 : financement extérieur par bailleur (en milliers de FCFA)

	Prévision des financements extérieurs exercice budgétaire 2016			Total décaissement à fin décembre 2016			Total consommation à fin décembre 2016		
	Don	Prêt	Total	Don	Prêt	Total	Don	Prêt	Total
UE	2 158 921		2 158 921	10 324 810		10 324 810	10 323 811	-	10 323 811
Banque Mond	9 329 333	1 956 506	11 285 839	5 453 376	3 101 207	8 554 583	5 310 710	860 443	6 171 153
BAD	10 088 059		10 088 059	709 945		709 945	717 945		717 945
AFD	6 391 177		6 391 177	1434 610		1434 610	1434 610		1434 610
Fonds Saoudie	20 000 000		20 000 000		3 163 628	3 163 628		3 163 628	3 163 628
BADEA				76 750		76 750	76 750		76 750
FIDA	777 000	777 000	1 554 000	170 611	170 611	341 222	113 005	113 005	226 010
BDEAC	1 264 800		1 264 800						
Chine		4 500 000	4 500 000						
OMS	57 185		57 185						
Fonds Mondia	291 088		291 088						
BEKOU	7 274 888		7 274 888						
FM/BM	1 542 900		1 542 900						
GAVI	5 688 133		5 688 133						
BEKOU/BAD	4 234 296		4 234 296						
BAD/BEKOU/C	441 800		441 800						
GAVI/UE	1 177 378		1 177 378						
PNUE				4 095		4 095	4 095		4 095
ACBF				31 669		31 669	31 669		31 669
Total I	90 141 958	7 233 506	97 375 464	18 205 866	6 435 446	24 605 548	18 012 595	4 137 076	22 149 671

Source : MEPCI, 2016

Le financement sur les ressources extérieures est réparti en don projet dont le montant s'élève à 18,01 milliards de francs CFA et en emprunt projet pour un montant de 4,12 milliards de francs CFA.

Ainsi, l'analyse du tableau ci-dessus met en évidence la faible capacité de mobilisation des ressources extérieures au cours de la période sous revue. Pour une prévision annuelle de 97,38 milliards de francs, le niveau de mobilisation en terme de consommation réelle à la fin de l'exercice budgétaire 2016 se chiffre à 22,15 milliards de francs soit un de réalisation à 22,75%.

Cette faible capacité d'absorption des ressources extérieures trouve son origine parmi les multiples facteurs tant endogène qu'exogène et dont les plus importants se résument de la manière suivante :

- La multiplicité et la complexité des procédures de décaissement ;
- L'interruption de certains projets faute de non-respect des conventions ;
- Le non versement de contrepartie financières de l'Etat pour l'exécution des projets et programmes ;
- La lenteur dans la procédure de passation des marchés publics ;
- Le retard dans la signature de certains actes administratifs liés au foncier.

III. Exécution des dépenses

L'exécution des dépenses au cours de l'exercice 2016 a été réalisée dans un contexte caractérisé par des faits marquants dont les plus essentiels peuvent se résumer de la manière suivante : la mise en place d'un nouveau gouvernement suite aux élections démocratiques, la signature d'un programme de facilité d'élargie de crédit avec le FMI et l'adoption de la loi de finances rectificative de l'exercice 2016.

A cet effet, les prévisions initiales de la loi de finances 2016 ont été modifiées par la loi de finances n°16.002 du 31 décembre 2016 les ressources ont été estimées à 164, 19 milliards de francs CFA et les charges ont été prévues à 209,37 milliards de francs CFA.

III.1 Analyse des dépenses par titres

A fin décembre 2016, l'exécution du budget l'Etat affiche un volume des dépenses ordonnancées de 82,44 milliards de francs CFA sur une dotation globale de 209,37 milliards de francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 39 %.

Le tableau qui suit retrace l'exécution des dépenses par grandes masses budgétaires

Tableau n° 9 : Dépenses exécutées par titre à fin 2016 (En milliers de FCFA)

Nature des dépenses	Exécution 2015	Prévision collectif 2016	Cumul des Ordonnancements à fin décembre 2016	Cumul des Op à fin décembre 2016	Total Ord + OP à fin décembre 2016
Personnel	58 320 243 395	55 600 000	55 935 126	-	55 935 126
Fonctionnement	21 788 749 047	27 279 164	6 305 625	8 631 930	14 937 555
Frais financier	-	5 383 150		-	-
Transfert et sub	4 300 198 334	30 245 134	4 894 160	4 059 589	8 953 749
Investissement	7 315 063 441	64 602 637	992 587	322 524	1 315 111
Remb de la Dette	501 836 694	26 260 820	14 311 668	-	14 311 668
Total	92 226 090 911	209 370 905	82 439 166	13 014 043	95 453 209

Source : DGB-GESCO, 2016

III.1.1 Les dépenses du personnel

A fin décembre 2016, le montant des dépenses ordonnancées pour le personnel s'élève à 55,94 milliards de francs CFA sur une dotation de 55,60 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 101%.

Pour la même période un an plutôt, la situation d'exécution affiche une hausse de 2% dans l'absorption de crédits destinés à cette catégorie de dépenses.

- Les principales causes de l'évolution de la masse salariale à fin août 2016 sont les suivantes :
- L'effectif élevé des personnalités qui occupent des postes de responsabilité avec rang de Ministre ;
- Le non-respect des textes organiques des départements ministériels en matière de nomination ;
- Le personnel diplomate relevé conserve indéfiniment les salaires de fonction dans l'attente des titres de rapatriement ;
- La prise en charge de plus d'une centaine de nouvelles recrues suite à un arrêt du Conseil d'Etat ;
- La mise en application d'une nouvelle grille salariale substantielle à l'Inspection Générale d'Etat (IGE) et l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) ;
- La prise en charge des indemnités de responsabilité accordées aux magistrats de toutes les juridictions avec rappel à compter de juillet 2014.

III.1.3 Les dépenses de biens et services

L'exécution des dépenses de fonctionnement a atteint 15,39 milliards de francs CFA en engagement pour une dotation de 27,28 milliards de francs, soit un taux d'engagement de 56,42 %. Le niveau d'ordonnancement y relatif se situe à 6,31 milliards de francs CFA.

Le cumul des dépenses de fonctionnement exécutées par la procédure normale (ordonnancements) et la procédure exceptionnelle (ordres de paiement) affichent un montant global de 14,94 milliards de francs CFA.

Cette légère embellie se justifie par la mise en œuvre des mesures de contournements pour débloquer la chaîne de dépenses grippées à plusieurs endroits, occasionnant par voie de fait le recours excessif et récurrent aux procédures dérogatoires.

III.1.4 Les dépenses de transferts courants

Le niveau d'exécution des dépenses de transferts courants pour l'exercice 2016 a atteint 10,94 milliards de francs CFA en engagement et 4,89 milliards de francs CFA en ordonnancement, affichant respectivement les taux de réalisations respectifs de 35 et 30 %.

En ajoutant le montant des ordonnancements des dépenses de transfert à celui des ordres de paiement, le total des dépenses de transfert exécuté au 31 décembre 2016 s'élève globalement à 8,95 milliards de francs CFA.

Ces dépenses sont orientées prioritairement à la charge des frais de missions des agents à l'étranger, les évacuations sanitaires, les bourses payées aux étudiants, les pensions et les vacances payées aux enseignants.

III.1.5 Les dépenses en capital

Les dépenses en capital exécutées au cours de l'année 2016 se chiffrent, en engagement et en ordonnancement, respectivement à 2 et 0,992 milliards de francs CFA sur une dotation annuelle de 64,60 milliards de francs CFA, affichant un taux d'engagement de 3%, et celui d'ordonnancement à hauteur de 1%.

Ce faible niveau de consommation est imputable au retard accusé dans la phase administrative relative à la programmation des commandes publiques et d'exécution des dépenses. A cela s'ajoute la réticence des fournisseurs qui refusent de livrer l'Etat pour cause de non-paiement de leur créance.

La mise en place du nouveau dispositif institué par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) qui consiste au regroupement de crédits aux fins d'atteindre le seuil des passation des marchés a fortement influencé ce taux d'exécution.

III.1.7 Situation des dépenses exécutées en procédures exceptionnelles

Les dépenses exécutées en procédures exceptionnelles au niveau du Budget atteint de 17,48 milliards et représentent 8 % des dotations budgétaires globales, dépassant ainsi la limite de 5%

de contingentement des dépenses exécutées par procédure exceptionnelle contenue dans le mémorandum de politique économique financière du Gouvernement.

Ces dépenses sont constituées des caisses d'avances pour les achats directs des biens et services, de crédits de paiement mis en place en faveur des ministères et institutions tels que : l'Assemblée Nationale, les secteurs de la Santé, l'Education, Sécurité ainsi que les délégations de crédits en faveur des unités administratives déconcentrées.

III.1.8 L'analyse des dépenses fiscales

Au cours de l'année 2016, le volume global des dépenses fiscales réalisées par l'Etat pour soutenir l'action des ONG humanitaires internationales, des forces multidimensionnelles des Nations Unies stationnées en RCA et également à certaines entreprises de la place sous forme des exonérations et des compensations ont atteint 48,49 milliards de francs CFA. Cette situation préoccupante est principalement due au contexte de crise sécuritaire que le pays vient de traverser et qui justifie la présence continue des forces Internationales(dont la MINUSCA) et de plusieurs organismes humanitaires auxquels l'Etat accorde, au titre de contribution au retour à la paix, plus de 80% du total des exonérations des droits et taxes normalement dus à l'importation.

Elles se décomposent comme suit :

- Fonctionnement ;
- Intervention ;
- Investissement.

Les recettes d'ordre pour la période visée s'élèvent globalement à 47,2 milliards de francs CFA contre les prévisions arrêtées à 20,5 milliards de francs de FCFA, soit un dépassement en valeur absolue de 26,7 milliards de francs CFA.

Le tableau ci-après présente la situation cumulée des dépenses fiscales à fin décembre 2016

Les dépenses admises en paiement (situation base caisse)

La situation des dépenses base caisse est reprise dans le tableau ci-après.



Tableau n° 10 : Situation des dépenses payées par la DGTCP au cours l'exercice 2016 (en milliers de FCFA)

	Cumul des prévision 2016	Dépenses payées au premier semestre 2016	Dépenses payées au second semestre 2015	Total des dépenses payées à fin 2016	Taux d'exécution
Dépenses primaires	99 004 000	36 677 000	47 387 000	84 064 000	85
salaires	48 600 000	24 690 000	24 492 000	49 182 000	101
Biens et services	25 540 000	6 871 000	12 900 000	19 771 000	77
Frais financiers		673 000	1 528 000	2 201 000	
Transfert et sub.	24 864 000	4 443 000	8 467 000	12 910 000	52
Dépenses en capital	10 700 000	647 000	2 206 000	2 853 000	27
Dettes	52 304 000	20 637 000	13 421 000	34 058 000	65
Paiement d'arriérés	8 100 000	6 811 000	6 693 000	13 504 000	167
Total	170 108 000	64 772 000	69 707 000	134 479 000	79

Source : DGTCP (PLT), 2016

Sur la base des informations fournies par la DGTCP, le montant total des dépenses payées en 2016 se chiffre à 134,058 milliards de francs CFA contre une prévision de 170,742 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 79%.

Les salaires et traitements du personnel net des retenues payés se chiffrent à 48,754 milliards de FCFA, soit 101 % des prévisions. Elles représentent 56,8 % des dépenses primaires et 36,6% des dépenses totales de la période.

A ce montant il convient d'ajouter 428 millions de francs CFA qui représentent les indemnités de congé et les avances de solde versées aux fonctionnaires et agents de l'Etat. Ce qui porte le montant des dépenses de personnel à 49,182 milliards de FCFA.

➤ Les dépenses de biens et services

Ces dépenses ont été réglées pour un montant de 19,771 milliards de FCFA, soit 77 % des prévisions.

Elles représentent 23% des dépenses primaires et 15 % des dépenses totales de la période. Elles recouvrent les frais de transport et missions, des fournitures de bureau pour le fonctionnement des services publics ou des centres hospitaliers. Elles ont connu une hausse de 34 % par rapport à la même période de la gestion 2015. Cette augmentation se justifie par une certaine volonté de doter les services publics de moyens de travail.

➤ Les transferts et les subventions prioritaires

Les dépenses d'intervention de l'Etat ont été réglées pour 17,617 milliards de FCFA, dont les plus significatives sont, 7,841 milliards des pensions des quatre trimestres de 2016, les indemnités et frais de fonctionnement de l'Assemblée Nationale, les bourses et des subventions accordées aux autres organismes publics.

Elles représentent 20,35 % des dépenses primaires et 13,14 % des dépenses totales.

➤ Les dépenses en capital

L'investissement sur ressources propres totalise 2,853 milliard au cours de la période, soit 27% des prévisions. Elles représentent 3,29% des dépenses primaires et 2,12% des dépenses totales.

➤ Les dettes

La dette conventionnelle a été réglée pour 36,006milliards de FCFA contre une prévision de 52,304 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 69%. Cette réalisation porte essentiellement sur le remboursement des Bons du Trésor, la dette du FMI et la première échéance du prêt congolais.

➤ Les arriérés

Les arriérés intérieurs ont été payés pour 8,141 milliards de FCFA, contre une prévision de 8,100 soit un taux de réalisation de 101%. Ils comprennent 4,988 milliards des pensions et 3,143 milliards pour les arriérés commerciaux et sociaux au titre de l'exercice 2015.


IV. CONCLUSION

Depuis l'opérationnalisation de l'applicatif Ges'Co, la production des rapports d'exécution budgétaire se font régulièrement en dépit de certaines difficultés souvent rencontrées.

Bien que des efforts soient menés en vue de produire à temps réel le Rapport d'exécution budgétaire, certaines difficultés subsistent au rang desquelles on cite :

- 1) La saisie à temps réel des dépenses sans ordonnancement au préalable (salaires, pensions) et la non régularisation des dépenses payées par procédure exceptionnelle ;

- 2) Les données relatives aux dépenses des budgets annexes et les comptes d'affectation spéciale ne sont prises en compte dans ce rapport, car les informations sont indisponibles ;
- 3) La non prise en compte des dépenses d'investissement sur financement extérieur dans l'applicatif Ges'Co à cause de la procédure des bailleurs qui mettent directement les ressources à la disposition des unités d'exécution de projets. Les informations y relatives sont fournies par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.



Alexis GUENENGAFO,
Directeur Général du Budget